

Programmes de travail

Le programme de travail est la déclinaison annuelle et opérationnelle de notre Contrat d'objectifs et de performance (COP). Ce document n'a pas vocation à décrire l'ensemble des actions que l'Agence mettra en œuvre dans l'année ; elles seront détaillées dans le rapport annuel d'activité. Le programme de travail cible quelques actions majeures qui s'inscrivent dans les quatre orientations stratégiques du COP et le SDSI-D (schéma directeur des systèmes d'information et de la donnée) qui illustrent les grandes orientations de l'Agence pour l'année à venir.

Programme de travail 2025



Programme de travail 2024



Programme de travail 2023



Programme de travail 2022



Programme de travail 2021



Programme de travail 2020

